

ORIENTATION PSYCHOLOGIE AFFECTIVE

Exigences liées à la réalisation de la recherche 2020-2021

- 1. Une compréhension des publications en anglais est indispensable.
- 2. Une connaissance des méthodes empiriques et des analyses statistiques pour des données empiriques (ANOVA etc.) est également indispensable.
- 3. En collaboration avec le responsable du projet de recherche, l'étudiant devra :
 - Développer et comprendre le cadre conceptuel de la recherche : Identifier la problématique scientifique, trouver une explication scientifique à cette problématique (p.ex. une théorie existante), développer des hypothèses précises à tester dans une étude empirique.
 - Effectuer l'opérationnalisation des variables et la planification d'un design expérimental qui permet de tester les hypothèses opérationnelles d'une manière convaincante.
 - Rédiger jusqu'à la rentrée du 3^{ème} semestre un bref projet de recherche (2-3 pages) qui décrit le cadre théorique, les hypothèses, l'opérationnalisation des variables, et le plan pour l'analyse des données, et la bibliographie principale (voir consignes pour la rédaction).
 - Préparer le matériel pour l'étude.
 - Récolter les données.
 - Analyser les données.
 - Rédiger le mémoire selon les standards scientifiques et les normes APA (voir consignes pour la rédaction du mémoire).
 - Obligation de présenter deux fois le projet dans les colloques de recherche de l'orientation affective :
 - au colloque M1, présentation de la conceptualisation et de la méthode planifiée et
 - au colloque M2, présentation de la recherche et de ses résultats (soutenance).

Les critères d'évaluation des travaux de recherche des étudiants sont disponibles en pdf sur le site internet de l'orientation.

https://www.unige.ch/fapse/lesetudes/maitrises/psycho/affective/



Choix de la recherche et procédure d'attribution

Les thèmes de recherches par équipe seront publiés sur le site de l'orientation à la rentrée académique (semestre d'automne uniquement), et les enseignants présenteront leurs sujets de recherche lors de la séance d'information le lundi 21 septembre à 18h15, salle MS130.

Les étudiants devront prendre contact avec les enseignants lors des trois premières semaines de la rentrée du semestre d'automne. Dès qu'un enseignant aura donné son accord à un étudiant pour une recherche, celui-ci devra annuler ses autres rendez-vous auprès des responsables contactés, et informer le secrétariat de l'orientation (Francesca Minniti, bureau 5130, <u>francesca.minniti@unige.ch</u>). Les étudiants qui n'auront pas obtenu de recherche devront également en informer le secrétariat avant le 5 octobre 2020.

Les responsables de recherche communiqueront la liste de leurs étudiants au secrétariat du comité de programme ; celui-ci se réunira après la troisième semaine pour approuver l'attribution des recherches. Les étudiants devront ensuite signer les contrats de recherche conjointement avec les enseignants. Pour les étudiants qui n'ont pas pu trouver une recherche jusqu'à la troisième semaine du semestre d'automne, il y aura une nouvelle liste de thèmes possibles.

Il est rappelé qu'il est possible de proposer une recherche autonome et qu'il faut pour cela prendre directement contact avec l'enseignant qui encadrera la recherche.

https://www.unige.ch/fapse/lesetudes/maitrises/psycho/affective/